

À défaut d'un orchestre, on jouera dans un ensemble

Number 75, January 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42152ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1994). À défaut d'un orchestre, on jouera dans un ensemble. *Liaison*, (75), 10–11.

À défaut d'un orchestre, on jouera dans un ensemble

«La Loi 8 reconnaît
la contribution
des francophones à
la vie ontarienne.
Nous avons un
statut particulier.»

Le ministre de la Culture et des Communications, Rosario Marchese, a mis sur pied le Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario. C'était le 12 avril 1991. Cinq mois plus tard, le groupe publiait son Rapport *RSVP Clefs en main*, que la nouvelle ministre Karen Haslam rendait public en novembre 1991, annonçant du même coup qu'un comité consultatif interministériel était créé pour examiner les moyens à prendre afin de donner suite au Rapport *RSVP*. Un an plus tard, en novembre 1992, la ministre de la Culture et son collègue Gilles Pouliot (Affaires francophones) dévoilaient la réponse du gouvernement néo-démocrate aux recommandations de la communauté franco-ontarienne : il y aura une nouvelle unité francophone au sein du ministère de la Culture et des Communications et une somme de 300 000 \$ sera ajoutée au ministère de la Culture afin de venir en aide aux centres culturels.

Pendant presque un an, on n'a pas entendu parler de la nouvelle unité. Entre-temps, le gouvernement a procédé à une restructuration de certains ministères, créant celui de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, placé sous la direction de la ministre Anne Swarbrick. Trois ministres des affaires culturelles en trois ans ! Cette restructuration a de toute évidence retardé le démarrage effectif et efficace de la nouvelle unité. Mais aujourd'hui cette unité est officielle; Jeanne Drouillard en est la cheffe. Elle était auparavant coordonnatrice des services en français au ministère de la Culture et des Communications (elle le demeure toujours au sein du nouveau ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs) et avait siégé au comité consultatif interministériel.

La communauté franco-ontarienne avait demandé un *orchestre*, c'est-à-dire une division francophone avec son propre sous-ministre adjoint responsable de la mise en œuvre d'une politique culturelle

globale, mais devra se contenter d'un *ensemble*. Selon Jeanne Drouillard, il n'y aura pas de politique culturelle formelle, plutôt une sorte d'entente tacite. Le document *RSVP* servira de toile de fond aux démarches quotidiennes de la nouvelle unité qui n'a pas encore de nom officiel. Est-ce dire que cette unité ne disposera pas de budgets ? «C'est exact. La livraison de programmes n'est pas possible ni souhaitable, ce serait du dédoublement puisqu'il existe déjà des agents francophones en régions qui connaissent la communauté franco-ontarienne et ses besoins», de préciser Jeanne Drouillard.

Le rôle du nouvel *ensemble* — composé de la cheffe, de deux conseillers et d'une personne de soutien — sera assez large puisqu'il devra «encadrer les besoins des francophones dans tout ce qui se passe au ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs», de souligner sa cheffe. Chien de garde des francophones, l'unité participera à l'élaboration des politiques, à l'évaluation des programmes, à l'action interministérielle, à la liaison avec la communauté franco-ontarienne et à l'application de la Loi 8 sur les services en français.

Jeanne Drouillard est fière de souligner le rôle que l'unité a joué dans la révision des critères du programme d'appui aux organismes de service aux arts. À une exception près, seuls des organismes anglophones bénéficiaient de ce programme, mais depuis juin dernier, on y retrouve six organismes franco-ontariens qui se partagent pas moins de 228 000 \$. Selon Jeanne Drouillard, ce partage des ressources démontre qu'il ne faut pas exiger un pourcentage minimum dans le financement des activités culturelles et artistiques des francophones puisque, «contrairement à la règle de 6 % que la communauté franco-ontarienne revendiquait, elle a reçu, ici, 11 % du budget». Il y a tout lieu de croire que ce seuil sera maintenu à l'avenir.



Photo : Andre Pilon

L'unité francophone constitue une sorte de précédent. Dans le passé, d'autres groupes ont demandé un traitement de faveur — les Autochtones et les Noirs, par exemples —, mais le cas francophone est unique. «La Loi 8 reconnaît la contribution des francophones à la vie ontarienne. Nous avons un statut particulier, fait remarquer Jeanne Drouillard, mais ce précédent n'est pas entièrement compris par tout le monde dans le ministère», d'où le travail de sensibilisation qui incombe à la nouvelle cheffe, que ce soit à la table de la gestion supérieure ou à celle des directions de programmes avec qui elle est en constante liaison.

L'unité ne gère pas de programme; elle n'en fait pas la livraison. Dans le cas des centres culturels, ils doivent s'adresser aux bureaux régionaux pour avoir accès aux nouveaux crédits (300 000 \$); les éditeurs continuent d'acheminer leurs demandes au Centre de l'édition de l'Ontario; les organismes de service aux arts font directement affaire avec le programme en question ou l'agent régional qui y est affecté, et ainsi de suite.

En octobre dernier, Jeanne Drouillard a rencontré les membres de l'Alliance culturelle de l'Ontario pour expliquer comment la nouvelle unité fonctionnerait. Le président de l'Alliance, Pierre Pelletier, a alors déclaré que «nous comptons sur Jeanne Drouillard pour

être une alliée toute naturelle de nos démarches». Chose certaine, elle a déjà entrepris un travail de sensibilisation à un des dossiers qui préoccupent les membres de l'Alliance culturelle de l'Ontario, à savoir celui de l'animation culturelle. Jeanne Drouillard copréside, en effet, un comité interministériel qui réunit, entre autres, des intervenants du ministère de l'Éducation, de la Chaîne française de TVOntario et du ministère des Affaires civiques. Elle a donc déjà commencé à sensibiliser ses interlocuteurs à une question aussi pratique et tangible que celle des jeux franco-ontariens qui doivent se dérouler du 21 au 24 mai prochain, sous l'égide de la FESFO.

Jeanne Drouillard travaille en quelque sorte dans l'ombre. Elle y est d'ailleurs habituée puisque son expérience professionnelle l'a conduite à remplir des tâches de coordination, de représentation, de recherche et de communication. Née à Rivière-aux-Canards, près de Windsor, elle détient un baccalauréat ès arts (français et espagnol), un diplôme en communications et un MBA. Elle a tour à tour travaillé dans un poste de télévision à Québec, dans une maison d'édition à Ottawa, chez Bell Canada à Montréal, dans une station de radio à Windsor, puis au Service canadien des parcs, à Cornwall, et au ministère fédéral des Communications, à Toronto.

JEANNE DROUILLARD,
CHEFFE DE LA NOUVELLE UNITÉ
FRANCOPHONE AU MINISTÈRE
DE LA CULTURE, DU TOURISME
ET DES LOISIRS.